



EMBARGO: 29.4.2008; 11.00

Conférence de presse «Stop! Péage urbain»

Mardi 29 avril 2008, Berne

L'intervention prononcée en allemand fait foi

Les arts et métiers combattent les péages urbains

Pierre Triponez, Conseiller national, Directeur de l'Union suisse des arts et métiers

Mesdames et Messieurs,

En tant que représentant de l'Union suisse des arts et métiers, l'organisation faîtière des PME suisses, permettez-moi de vous rappeler que notre Union s'est toujours fermement opposée à de nouveaux impôts injustifiés, taxes inutiles ou inefficaces, tout comme à une quelconque restriction de la mobilité. Par conséquent, c'est avec toute notre attention et avec une grande méfiance que nous suivons les développements qui se dessinent en matière de péages urbains.

La vague des propositions de nouvelles taxes a décidément le vent en poupe ! Aujourd'hui le feu vert est donné à une nouvelle taxe pénalisant « Monsieur et Madame tout le monde » qui utilise sa voiture pour se rendre en ville ! La décision du Conseil fédéral d'avaliser l'adoption d'un plan pour que les villes puissent percevoir des redevances routières a soulevé une horde de réactions parmi les milieux routiers, les détaillants, les arts et métiers et les entreprises de services installés au cœur des villes. Pour l'USAM, il s'agit avant tout d'une nouvelle forme d'impôt injustifié et d'une restriction dans la liberté du choix du moyen de transport.

Une nouvelle taxe inutile et inefficace

Cette nouvelle taxe est totalement inefficace, elle est antisociale, chère et ne résoudra pas nos problèmes de trafic.

Il est notoire que les problèmes de trafic se situent moins dans les centres-villes ou sur les axes transversaux qui y conduisent, que sur les périphériques de contournement de ces mêmes villes. En bouclant les centres par des péages, on ne manquerait certainement pas d'accroître les difficultés aux abords de la zone payante. On reporterait ainsi les problèmes de trafic et les bouchons sur les agglomérations où les points de saturation sont déjà atteints. C'est en priorité ces enjeux qui doivent être actuellement résolus, notamment par le biais du Fonds d'infrastructure, ou par la création et le développement soutenu de places de parc dans les villes. Le péage urbain n'est donc pas la solution efficace et son introduction ne résoudra de loin pas les engorgements que nous connaissons déjà.

Ne pas désavantager les artisans des villes

Comme les artisans et les petites entreprises souffrent déjà d'une accumulation de charges, le péage urbain risquerait de fortement les désavantager et les forcerait à long terme à fermer boutique et à mettre en difficulté des gens très engagés dans leurs affaires personnelles et qui vivent déjà dans des conditions-cadres difficiles. L'impact d'un éventuel péage sur l'artisanat et le commerce peut ainsi conduire les PME à une baisse de leur chiffre d'affaires. En effet, la plupart de nos concitoyens n'habitent pas dans les centres-villes, mais dans les communes proches de ces centres - souvent mal raccordées aux transports publics ; avec un péage urbain, ces personnes éviteront encore davantage qu'à présent de se rendre en ville, ce qui entraînera des conséquences économiques négatives pour les habitants et les petites entreprises situées au cœur des villes, menaçant ainsi de nombreuses places de travail. Finalement, en constatant que les automobilistes suisses versent déjà 11 milliards de francs par année aux caisses de l'Etat avec l'impôt sur les carburants, les impôts sur les véhicules et la vignette autoroutière, et considérant que plus de 80% des ménages suisses possèdent au moins une voiture, le péage urbain viendrait s'ajouter à toutes leurs charges, et son caractère antisocial pénaliserait les personnes aux revenus modestes ou moyens.

L'USAM est prête à lancer le référendum

Lors de la session d'hiver des Chambres fédérales, le Président de l'USAM, Monsieur Edi Engelberger, a déposé une interpellation (07.3829) demandant au Conseil fédéral de se prononcer, entre autre, sur la manière dont ces projets seront financés et le montant estimé des investissements. La réponse du Conseil fédéral parle d'elle-même: les coûts seront conséquents et on doute qu'ils correspondent à la réalité des faits. Face à cette incertitude, alors même que l'on ne peut encore estimer les conséquences économiques de l'instauration des péages sur l'économie locale, une chose est sûre: l'USAM, de concert avec les milieux routiers et les représentants du commerce de détail avec lesquels nous luttons, fera tout pour contrer l'introduction des péages routiers, et n'hésitera pas à lancer un référendum si cette loi devait passer le cap du Parlement.

Mesdames et Messieurs, les conditions cadres déjà difficiles aujourd'hui pour les PME risquent encore de fortement se détériorer car le péage urbain menace gravement la bonne santé économique de nos centres villes. L'USAM ne peut et ne veut l'accepter; elle continuera à se battre!